

**Comité de parents
Commission scolaire René-Lévesque**

Adopté par le Comité de
parents le 26 février 2014

Plan d'action 2013-2014

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	CALENDRIER	SUIVI
1. Promouvoir la participation des parents au sein des établissements et de la Commission scolaire.	1.1 Le Comité de parents invite les établissements de la C.S. à distribuer les dépliants explicatifs sur les différents comités du Comité de parents (C.P., C.E., O.P.P., E.H.D.A.A.) lors de l'envoi de l'avis de convocation à l'AGA de leur Conseil d'établissement en début d'année scolaire.	Des parents mieux informés sur le rôle et les pouvoirs des comités.	Septembre	
	1.2 Le représentant du Comité de parents présente le rapport d'activités à l'AGA de son Conseil d'établissement.			
	1.3 Présentation du DVD produit par la Fédération des comités de parents aux AGA des différents conseils d'établissement.			
	1.4 Sensibiliser les directions d'école sur l'implication des parents dans divers comités de la Commission scolaire.		Tout au long de l'année	
	1.5 S'assurer que le dépliant informatif soit envoyé aux parents avec les documents de début d'année.		Début d'année	
	1.6 Rédaction d'un plan de communication.		Septembre 2014	
2. Augmenter le taux de participation des parents désignés au Comité de parents aux réunions convoquées.	2.1 Tenir la dernière réunion de l'année du Comité en personne, à un endroit central (convocation écrite et un rappel téléphonique).	Développer un certain esprit d'équipe au sein du Comité.	RÉALISÉ depuis 5 ans	
	2.2 Mieux informer les membres de leurs responsabilités envers le Comité de parents.			
	2.3 Le représentant au Comité de parents prend la parole à l'AGA de son Conseil d'établissement. Il dresse un bilan des réalisations de la dernière année et présente le plan d'action.		Septembre	
		Des parents impliqués responsables qui rendent compte de leurs activités au CP et au CE.		

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	CALENDRIER	SUIVI
	<p>2.4 Une formation annuelle sur le rôle et fonction au niveau du Comité de parents sera donnée par un formateur.</p> <p>2.5 À la dernière rencontre de l'année, rédiger un nouveau plan d'action pour l'année suivante.</p>		<p>Fin août - début septembre</p> <p>Fin d'année</p>	
<p>3. Mieux outiller les parents</p>	<p>3.1 Organiser et promouvoir ateliers, conférences ou formations destinées aux parents (en continu).</p> <p>3.2 Supporter et appuyer le comité EHDAA dans leurs dossiers et faire connaître la constitution du Comité à chaque année.</p> <p>3.3 Participer, en délégation, au congrès annuel de la Fédération des comités de parents (objectif : 12 participants).</p> <p>3.4 Élaborer un sondage destiné aux parents versus le Conseil d'établissement et le Comité de parents.</p> <p>3.5 Bonifier le site WEB dans l'espace « Parents ».</p>	<p>La tenue d'une activité pour les parents d'enfants au primaire et/ou une pour les parents d'enfants du secondaire.</p> <p>Recevoir au Comité de parents les comptes rendus des rencontres du comité EHDAA.</p>	<p>Durant l'année scolaire</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Habituellement en mai</p> <p>Tout au long de l'année</p>	
<p>4. Améliorer nos communications avec la Commission scolaire et le Conseil des commissaires</p>	<p>4.1 Demander à la directrice générale de la Commission scolaire, Mme Chantal Bourdages, le calendrier des consultations des dossiers annuels qui sont traités aux réunions des commissaires et, en cours d'année, de nous transmettre les ajouts et modifications des dossiers. Ce qui favorisera une bonne répartition du travail tout au long de l'année.</p> <p>4.2 Demander de recevoir, suffisamment à l'avance, l'information préalable aux consultations.</p> <p>4.3 Exiger des comptes rendus verbaux des deux commissaires parents suite à leurs participations aux réunions et expédier les procès-verbaux des réunions des commissaires aux membres du Comité de parents.</p>	<p>Mieux planifier les activités du Comité de parents en lien avec les activités de la Commission scolaire.</p> <p>Être mieux informé des activités de la Commission scolaire.</p>	<p>Dès la première rencontre</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p>	

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	CALENDRIER	SUIVI
	<p>4.4 Communiquer à la Commission scolaire le calendrier des rencontres du Comité de parents, de même que le rapport annuel et le plan d'action.</p> <p>4.5 Collaborer avec le représentant des communications à la C.S. pour faire connaître le Comité de parents et promouvoir nos activités destinées aux parents.</p> <p>4.6 Que les directeurs et directrices des écoles de la Commission scolaire distribuent l'information aux parents selon la demande du Comité de parents.</p>	<p>Informers formellement la Commission scolaire de nos activités.</p>	<p>En début d'année</p> <p>Dès le début de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p>	

O:\communDG\2013-2014\Comites_Conseils\Comite_Parents_A35\PLN_Action_2013-2014.doc